HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON
Un accent sur le savoir

Vol. 33, no 15 — 12 décembre 2002

Institut Beauséjour : la professeure Chantal Matar participe à un projet de recherche sur le cancer

Chantal Matar, professeure au Département de chimie et biochimie, participe à un projet de recherche sur le cancer grâce à une subvention de six millions de dollars accordée à l'Institut de recherche médicale Beauséjour.

L'Institut de recherche a reçu cette somme dans le cadre de la première ronde de financement du Fonds d'innovation de l'Atlantique, une initiative du gouvernement fédéral qui vise à favoriser la recherche et l'innovation au Canada atlantique afin de lui permettre de mieux concurrencer dans le domaine du savoir à l'échelle internationale.

Cet octroi de six millions permettra à l'Institut de mener des projets de recherche sur le cancer du sein, autant en matière de prévention qu'en traitement. La recherche porte sur l'identification des gènes anormaux qui causent le cancer et sur des gènes ou autres biothérapies qui peuvent aider à traiter la maladie. De plus, l'équipe travaille à un projet en recherche et développement sur les aliments qui aident à prévenir le cancer en stimulant le système immunitaire.

La professeure Matar est au nombre des chercheuses et chercheurs associés à l'Institut Beauséjour. Elle s'intéresse à la recherche sur les nutraceutiques et leurs effets sur la santé. «Ces puissantes biomolécules ou des principes actifs extraits des produits agro-alimentaires pourraient prévenir ou guérir des maladies chroniques très fréquentes chez les humains, explique-t-elle. La recherche se fait dans le domaine de la biotechnologie médicale pour la prévention des maladies infectieuses et tumorales comme le cancer. Des études menées dans notre laboratoire de recherche sur les nutraceutiques ont déjà démontré l'effet désirable des peptides sur la stimulation du système immunitaire et la régression des tumeurs.»

D'autres projets de recherche qui s'inscrivent tout aussi dans le domaine des nutraceutiques visent à étudier la maximisation de l'extraction des flavonoïdes des petits fruits tels que les bleuets et la canneberge. Les flavonoïdes, particulièrement présents dans les petits fruits nord-américains, sont des composés à effet thérapeutique et à activité antioxydante très marquée.

Plusieurs étudiants et étudiantes font équipe avec Mme Matar. Leurs travaux de recherche sont d'ailleurs rap-

(suite du texte à la page 3)

LE PÈRE NOËL NOUS REND VISITE *– Des athlètes membres des Anges et les Aigles Bleus ont invité les enfants de la région et leurs parents à patiner en compagnie du Père Noël samedi à l'aréna J.-Louis-Lévesque. Des athlètes de toutes les disciplines sportives étaient sur place pour divertir les bambins dans une ambiance de fête et de partage. Le Service des sports universitaires leur a offert un petit goûter. Des athlètes feront également leur visite annuelle de l'hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont demain, vendredi 13 décembre. Accompagnés du Père Noël, ils visiteront les unités de pédiatrie et de gérontologie afin d'agrémenter la journée des patients et patientes et transmettre un peu de joie en cette période des fêtes. Dans la photo, le père Noël (Mathieu Gingras) est accompagné des enfants Sébastien Loubert et Véronique Léger, et des athlètes Mireille Allain et Vincent Dionne, au hockey.*

Joyeuses fêtes de Noël et du Nouvel An

IAPC-Moncton et administration publique

L'avenir des périphéries et l'économie du savoir

Lors d'un déjeuner-causerie organisé par le groupe de Moncton de l'Institut d'administration publique du Canada et le Département d'administration publique, une cinquantaine de fonctionnaires de ministères ou organismes impliqués et un groupe d'étudiants et étudiantes inscrit à la Maîtrise en administration publique se sont réunis pour discuter de l'avenir des périphéries dans l'économie du savoir.

Pierre-Marcel Desjardins, professeur au Département d'économie, a présenté les grandes lignes d'une recherche qui a été menée par des experts du Québec, des provinces de l'Atlantique et de quatre pays nordiques. Ces travaux ont donné lieu, récemment, à la publication d'un ouvrage, *La périphérie face à l'économie du savoir* (Polèse Mario et Shearmur Richard avec la collaboration de Pierre-Marcel Desjardins et Marc Johnson, Institut national de la recherche scientifique. Institut canadien de recherche sur le développement régional, 2002).

La photo nous fait voir, de gauche à droite, assis : Eddie Rutanga, étudiant à la Maîtrise en administration publique; Pierre-Marcel Desjardins, professeur d'économie et chercheur à l'Institut canadien de recherche sur le développement régional; et Isabelle McKee-Allain, doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales; debout : Ernest Thibodeau, vice-président de l'IAPC-Moncton et directeur de l'apprentissage à la Commission de la fonction publique du Canada; Pier Bouchard, professeure au Département d'administration publique, présidente de l'IAPC-Moncton; Donald Hammond, directeur général d'Entreprise Chaleur; Lise Duguay, étudiante à la Maîtrise en administration publique; Camille Belliveau, maire de Shédiac; et Yvon LeBlanc, conseiller régional du Nouveau-Brunswick au Secrétariat rural d'Agriculture et agroalimentaire Canada.

Les auteurs examinent les processus économiques et géographiques qui se cachent derrière certaines tendances comme le déclin de la population et le niveau d'emploi dans certaines régions. Ces tendances sont marquées par des ruptures importantes comme la fermeture de mines ou la crise du poisson de fond, mais aussi par des contre-tendances comme le dynamisme entrepreneurial et le succès dans certaines régions.

Voici quelques-unes des principales conclusions de leur rapport : (1) Le Canada est soumis à certaines tendances lourdes : développement de l'économie du savoir, vieillissement de la population, mondialisation et apparition des nouvelles technologies de l'information; (2) Plusieurs communautés périphériques vont entrer dans une phase de déclin démographique continu. L'émigration des jeunes et des couches instruites nuit à la création d'emplois. Dans la nouvelle économie du savoir, l'effet de ces départs peut s'avérer dramatique pour les communautés concernées; (3) La population et l'emploi continuent de se concentrer à l'intérieur et aux abords des grands centres urbains; (4) La prévision de pertes d'emplois dans les communautés fortement dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles (fermetures de mines et de fonderies); (5) Le succès de certaines communautés périphériques serait attribuable à la combinaison de différents facteurs : une situation favorable sur un axe de transport important, des activités diversifiées, des salaires concurrentiels et un milieu d'affaires dynamique (ex. : ville de Moncton).

IAPC-Moncton tient à remercier les personnes participantes de la table ronde. Leurs analyses et différentes perspectives ont permis d'approfondir plusieurs questions soulevées par les auteurs de cette recherche.

Des bourses d'études et de stage du programme France-Acadie

Dans le cadre de l'Entente France-Acadie signée entre le ministère des Affaires étrangères et la Société nationale de l'Acadie, le Consulat général de France à Moncton et Halifax offre des bourses d'études d'une durée d'un an (non renouvelables) et des bourses de stage de perfectionnement de un à trois mois.

Les candidates et candidats intéressés par ces bourses sont des étudiantes et étudiants ou des personnes professionnelles désirant acquérir une courte formation supplémentaire.

La date limite de réception des candidatures est le 16 décembre.

Les dossiers de candidature sont disponibles au Service de coopération et d'action culturelle du Consulat général de France à Moncton et Halifax, 777, rue Main, suite 800, Moncton, N.-B. E1C 1E9, au 857-4191.

Renouvellement d'une convention de coopération entre les universités de Moncton et Bruxelles

L'Université de Moncton et l'Université Libre de Bruxelles ont renouvelé leur convention de coopération dans le but de poursuivre les relations scientifiques, pédagogiques et techniques déjà existantes entre les deux établissements.

Les deux institutions conviennent de favoriser, dans la mesure de leurs moyens, les échanges de personnel académique, scientifique et technique pour des missions de courte ou moyenne durée; les échanges d'étudiants et étudiantes de troisième cycle; la réalisation d'activités de recherche commune; l'organisation en commun de séminaires, conférences et colloques; ainsi que l'échange de publications de chacune d'entre elles. Pour la réalisation de ces activités, les institutions chercheront les moyens financiers auprès des organismes nationaux et internationaux de coopération ou de recherche.

Les coordonnateurs de la convention sont les professeurs Raoul Boudreau, de l'U de M, et Madeleine Frédéric, de l'Université Libre de Bruxelles.

La première activité conjointe de cette nouvelle convention aura lieu pendant l'année universitaire 2003-2004.

La professeure Marie-Linda Lord a été invitée à joindre l'équipe professorale du Centre d'études canadiennes de l'Université Libre de Bruxelles pour participer à un séminaire collectif de deuxième cycle sur l'histoire et la littérature de l'Acadie au semestre d'automne 2003, et, au semestre d'hiver 2004, pour codiriger, avec Serge Jaumain, directeur du Centre d'études canadiennes, et sa collègue, la canadianiste Madeleine Frédéric, la publication d'un ouvrage collectif intitulé «*Histoire et littérature de l'Acadie : perspectives croisées*», qui fera suite au séminaire.

L'ouvrage sera publié aux presses interuniversitaires européennes, Peter Lang éditeur, dans la nouvelle collection «*Études canadiennes*», dirigée par M. Jaumain. Il s'agira du premier ouvrage de cette collection et la publication est prévue pour l'automne 2004, année du 400e anniversaire de la présence française en Amérique.

Le séminaire sur l'histoire et la littérature de l'Acadie, qui se déroulera du 22 septembre au 15 décembre 2003, accueillera, en plus de la professeure Lord, Raoul Boudreau, du Département d'études françaises, Maurice Basque, directeur des Études acadiennes, Jacques Paul Couturier, historien au campus d'Edmundston, et d'autres encore.

Cette convention entre les deux universités est conclue pour une période de cinq ans et renouvelable.

Le Bureau de la coopération et des échanges internationaux invite d'autres professeurs des différentes disciplines à établir des projets de coopération et d'échanges avec des collègues de l'Université Libre de Bruxelles.

Dans la photo, prise lors du renouvellement de cette entente, le recteur, Yvon Fontaine, et Madeleine Frédéric, coordonnatrice de la convention à l'Université Libre de Bruxelles, sont accompagnés, dans l'ordre habituel, de Marie-Linda Lord, directrice du programme d'information-communication; Raoul Boudreau, coordonnateur de la convention à l'Université de Moncton; Serge Jaumain, directeur du Centre d'études canadiennes de l'Université Libre de Bruxelles; Truong Vo-Van, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; et Kabule W. Weva, directeur du Bureau de la coopération et des échanges internationaux.

Projet de recherche sur le cancer...

suite du texte de la page 1)
portés dans de récents articles scientifiques qui témoignent de l'importance et de l'ampleur d'un tel programme de recherche.

Différentes collaborations au niveau national et international ont permis l'échange d'expertise et la formation d'étudiants et étudiantes.

En plus de cette collaboration avec l'Institut Beauséjour, un autre partenariat de recherche est en cours avec l'Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels à Québec de même qu'avec le laboratoire CERELA, en Argentine.

Bourses d'études

Une deuxième sélection pour les bourses d'études supérieures de l'U de M pour l'année universitaire 2002-2003 aura lieu en janvier.

Les formulaires sont disponibles au Service des bourses et de l'aide financière au local C-101 au Centre étudiant.

Ceux et celles qui ont complété un formulaire pour la sélection de juin dernier n'ont pas à en compléter un deuxième. La date limite est le dimanche 15 décembre.

Exposition de l'artiste Léopold L. Foulem à la Galerie d'art

Mélange, une exposition de céramiques inédites de l'artiste de renom Léopold L. Foulem, est présentée jusqu'au 12 janvier à la Galerie d'art.

M. Foulem habite et travaille à Montréal et à Caraquet. Mélange est la 31e exposition individuelle qu'il présente. Dans la présente série d'objets, le père Noël devient un icône et le vase, une image. Ces signes culturels particuliers sont investis a priori de connotations tout à fait roturières et banales. Cependant, le contexte spécifique où ils sont placés aujourd'hui accentue, dans un premier temps, leurs origines et, dans un deuxième temps, leur charge politique.

Les héros, les dieux et déesses représentés dans les oeuvres d'art sérieuses, sont souvent inconnus aux yeux des gens de notre époque. Dans le cas qui nous intéresse, le père Noël est une substitution à ceux-ci et, plus particulièrement, aux figures trouvées sur les céramiques précolombiennes Mochica.

Ce transfert radical à un effet double. D'une part, il actualise le contenu narratif et, d'autre part, il influence la signification de l'œuvre d'art. Ce geste questionne la hiérarchie des images elles-mêmes, tant au niveau de la figuration qu'à celui de l'abstraction. De plus, la singulière image résultant de cette stratégie de déconstruction est un amalgame de diverses appropriations de genres et de manières.

Si, à première vue, les céramiques semblent amusantes et triviales, il en est tout autrement de la signification implicite de la démarche plastique.

Les oeuvres de M. Foulem sont polémiques. Elles engendrent un débat percutant sur l'art actuel officiel institutionnalisé et la pratique artistique surtout dans une conjoncture postmoderne.

On peut obtenir d'autres renseignements auprès d'André Lapointe, au 858-4088 ou 858-4375.

DON DE 50 000 $ DE LA SUCCESSION AURORE-BOURQUE *- L'Université de Moncton a reçu un don de 50 000 $ de la succession Aurore-Bourque, une ancienne enseignante de français à l'école secondaire Moncton High. Mme Bourque voulait ainsi aider de jeunes Acadiens et Acadiennes à poursuivre des études post-secondaires. Son don a été ajouté au Fonds Clément-Cormier et les bourses qui seront attribuées porteront le nom de Théosène-Saulnier-Bourque, en mémoire de sa mère. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Dr Roland Maurice, président du comité du Fonds de bourses Clément-Cormier; Aurore Cavenaugh, amie et exécutrice testamentaire de Mme Bourque; Bobby LeBlanc, de Memramcook, étudiant en travail social et boursier Clément-Cormier, le recteur, Yvon Fontaine; et Jean Brousseau, président de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'U de M, campus de Moncton.*

Nature Morte à la Galerie Colline

Jusqu'au 5 janvier, la Galerie Colline du campus d'Edmundston présente l'artiste photographe Pierre D'Amours et sa série *Nature Morte*.

Pierre D'Amours est originaire de Trois-Pistoles. Il a étudié la photographie au collège de Matane et a fait des études en cinéma à l'Université Laval. Il a également travaillé comme formateur en technique photographique en Amérique centrale et en Afrique.

Depuis 1998, il a régulièrement été invité à présenter son travail dans les grandes institutions mexicaines. Son exposition a été présentée pendant le Mois de la photo 2000 à l'Université de Veracruz et au Musée d'art contemporain d'Aguascalientes en 2001.

Modifications à la Charte de l'Université

Un bout de phrase a sauté lors du montage de l'édition de Hebdo-Campus du jeudi 5 décembre.

Dans l'article en page 1 au sujet du projet d'amendement à la Charte de l'Université de Moncton, on aurait dû lire que le campus de Shippagan sera habilité à offrir des programmes de premier cycle dans les domaines **de la gestion des zones côtières et** de la gestion de l'information. Ce bout en caractère gras n'était pas dans le texte.

Rappelons que le projet d'amendement à la Loi sur l'Université de Moncton prévoit aussi que le campus d'Edmundston sera habilité à offrir des programmes de premier cycle dans les domaines de l'agriculture et de l'aménagement du territoire, en plus de celui de la foresterie.

En ce qui concerne le campus de Moncton, les dispositions de la Loi demeurent inchangées.

Le N.-B. crée un fonds d'innovation de 20 millions $

Un programme d'innovation du gouvernement provincial comprenant la création d'un fonds de 20 millions de dollars a été dévoilé par le premier ministre.

Bernard Lord a également annoncé que le vice-recteur adjoint à la recherche et doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton, Yves Gagnon, a accepté la présidence de la Fondation. Il entrera en fonction le 1er janvier.

M. Lord a expliqué que la stratégie gouvernementale vise à réduire l'écart sur le plan de l'innovation avec l'amélioration de la capacité d'innovation, l'augmentation de la productivité et l'accroissement du commerce extérieur.

Depuis plus de dix ans, les investissements de la province en recherche et développement n'ont pu maintenir le rythme face à l'inflation ou la concurrence étrangère.

Le programme d'innovation s'appuie sur la collaboration entre le milieu privé, universitaire et gouvernemental. La Fondation de l'innovation rassemblera les intervenants dans la recherche d'investissements en innovation pour la province et développera des grappes industrielles dans des secteurs clés tels que l'industrie du savoir (technologies de l'information et apprentissage électronique), les sciences biologiques (pharmaceutique), la fabrication de pointe et les ressources naturelles à valeur ajoutée.

Le gouvernement provincial veut aussi encourager la croissance de parcs du savoir en vue d'augmenter la recherche, le développement et la commercialisation des technologies. On prévoit aussi mettre sur pied un programme de démarrage d'emploi qui aura pour objectif de retenir les diplômés et diplômées universitaires dans la province.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, Norman Betts, ministre d'Entreprises Nouveau-Brunswick; le premier ministre, Bernard Lord; et Yves Gagnon, qui a été nommé président-directeur général de la Fondation d'innovation.

Headstart recevra un montant de 500 $

Les membres du conseil étudiant de la Maîtrise en administration publique remercient chaleureusement l'ensemble de la communauté universitaire pour sa participation à leur vente de bonbons.

Une somme globale de 500 $ a été amassée entre le 19 et le 29 novembre et elle sera entièrement remise au Centre d'intervention familiale Moncton Headstart.

Joyeuses fêtes à tous et à toutes.

Dîner de Noël

Les membres du personnel sont cordialement invités à un dîner de Noël, organisé conjointement par l'Université et les associations ABPPUM, AEUM, APAPUM et ATUM, le vendredi 20 décembre à la cafétéria *Le Mascaret*, pavillon Léopold-Taillon.

Étant donné la possibilité d'un nombre élevé de convives, deux services sont prévus, à 11 h 15 et 12 h 30. Les personnes intéressées à assister à ce dîner devront se procurer un laissez-passer d'ici le 13 décembre auprès de la personne responsable dans chaque édifice.

Il s'agit de Charline LeBlanc, à la Bibliothèque Champlain; Jacqueline Belliveau, au Ceps Louis-J.-Robichaud; Françoise LeBlanc, à la Faculté d'ingénierie; Anny Bélanger-Bourque, au pavillon Jacqueline-Bouchard; Lise Briard, au pavillon Adrien-J.-Cormier; Noëlla Bourque, au pavillon Rémi-Rossignol; Rose-Marie Bourque, à la Faculté d'administration; Carole LeBlanc, à l'édifice des arts; Lucille Allen, au pavillon Jeanne-de-Valois, Patricia Gallant, Jean-Paul Manuel et Cécile Evers, au pavillon Léopold-Taillon.

L'Université et les différentes associations profitent de l'occasion pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes de Noël et du Nouvel An.

Congé des Fêtes

Les jours de congé pour les membres du personnel à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An sont les suivants : le 24 décembre, congé spécial; les 25 et 26 décembre, congés statutaires; les 27, 30 et 31 décembre, congés spéciaux; et le 1er janvier, congé statutaire.

L'Université de Moncton sera donc fermée à compter du 24 décembre et elle ouvrira à nouveau le 2 janvier au matin. Évidemment, certains services essentiels seront maintenus pendant cette période.

Visite d'une délégation du Département de la Vienne

Le Bureau de la coopération et des échanges internationaux et un groupe d'intervenants de l'Université de Moncton ont accueilli récemment une délégation du Département de la Vienne, en France.

S'appuyant sur les liens historiques et culturels établis depuis plusieurs siècles entre la Vienne et le Nouveau-Brunswick, un premier protocole d'entente avait été signé entre les deux collectivités en 1983. Jusqu'en 1997, le partenariat a permis quelques échanges étudiants soutenus financièrement par des bourses, des relations entre des professeurs et des chercheurs des universités de Moncton et Poitiers, ainsi que quelques échanges culturels.

Avec la signature d'un nouvel accord en 1997, la Vienne et le Nouveau-Brunswick se sont dotés de moyens pour une collaboration mieux soutenue. Au Conseil général de la Vienne comme au Nouveau-Brunswick, l'entente renouvelée cadre mieux dans leurs politiques respectives favorisant l'ouverture internationale dans les secteurs de la jeunesse et des relations économiques.

Les échanges universitaires remontent aux origines de l'entente de coopération entre le Conseil général de la Vienne et le Nouveau-Brunswick. Ces échanges sont d'ailleurs toujours au coeur de la programmation de l'entente. Pour l'année universitaire 2001-2002, le Conseil général de la Vienne a accordé des bourses à quatre étudiants de l'Université de Moncton et à deux étudiants de la University of New Brunswick pour qu'ils fréquentent l'Université de Poitiers. De son côté, le Nouveau-Brunswick a accordé sept bourses à des étudiants de l'Université de Poitiers qui ont pu fréquenter l'Université de Moncton ou la University of New Brunswick.

Les relations entre les universités de Moncton et Poitiers se sont étendues au fil des années pour développer encore davantage des échanges de professeurs et de chercheurs. Parmi les projets réalisés dans le cadre de cette entente, mentionnons le Gerhico-Greshum mené conjointement par les historiens de l'Université de Poitiers et ceux de Moncton, et le projet pluridisciplinaire sur la diaspora acadienne préparé par l'Institut d'études acadiennes et québécoises et dirigé par André Magord dont les conclusions ont été présentées lors d'un colloque à Poitiers en mai 2000.

La visite de la délégation de la Vienne au Nouveau-Brunswick s'inscrit dans le cadre de l'entente renouvelée sur les axes d'intérêt mutuels. Lors de cette mission, la délégation de la Vienne a rencontré divers intervenants du gouvernement provincial et particulièrement ceux de l'Université de Moncton qui sont appelés à participer dans la programmation et la mise en oeuvre de l'entente.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, Éric Epron, chargé des relations internationales au Conseil général de la Vienne; Jean-Pierre Jarry, maire et conseiller général chargé des affaires avec le Canada au Conseil général de la Vienne; Maurice Basque, directeur des Études acadiennes; Kabule W. Weva, directeur du Bureau de la coopération et des échanges internationaux; Denis Brunet, président de la Commission des relations internationales de la Vienne; Jean-Guy Ouellette, vice-recteur adjoint à l'enseignement; Michel Burlot, conseiller général de la Vienne au secteur de la jeunesse et des sports; et Arnold Kearney, directeur des affaires internationales au ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick.

Salon des métiers d'art

Le Centre des arts de la scène du Grand Moncton organise son premier Salon des métiers d'art le vendredi 13 décembre, de midi à 21 heures et le samedi 14 décembre de 10 heures à 16 heures au Théâtre Capitol.

Parallèlement au Salon des métiers d'art, vous pourrez apprécier également la musique du groupe Vishtèn lors d'un concert dans l'ambiance intime de la salle Empress le vendredi 13 décembre à 20 heures, et célébrer le temps des Fêtes avec le concert de Noël de John Gracie le samedi 14 décembre à 20 heures.

L'entrée au Salon des métiers d'art est de 2 $ alors que les billets pour les spectacles de Vishtèn et de John Gracie sont en vente dans le réseau de billetterie de Moncton.

Renseignements : 383 6711.

Exposition itinérante de photographies

L'exposition itinérante du Concours interuniversitaire de photographies 2001-2002, ayant comme thème «*Nocturnes*», est en montre jusqu'au 20 décembre au pavillon des Beaux arts de l'édifice des arts.

Rappelons également que le Concours interuniversitaire de photographies 2002-2003 est lancé et le thème pour cette année est «*Mosaïque*».

Ce concours s'adresse à toute la population étudiante et la date limite pour la remise des photographies est le 20 février.

De nombreux prix en argent et en mention sont offerts et les photographies choisies feront partie de l'exposition itinérante de l'année prochaine.

On peut obtenir d'autres renseignements au numéro 858-3712.

Aperçu graphique des indicateurs de justice pénale

Cet outil de référence compte 99 graphiques de données actuelles et historiques extraites d'enquêtes menées par Statistique Canada. Ces graphiques illustrent des données transmises par les policiers portant sur le crime, les activités des tribunaux provinciaux et territoriaux de juridiction criminelle pour adultes et celles des tribunaux pour adolescents.

Les graphiques présentent aussi les populations correctionnelles pour adultes, l'administration policière et les facteurs environnementaux pouvant influencer la criminalité et le système juridique. De plus, certains thèmes d'actualité comme la violence familiale, l'emploi dans le secteur juridique et la victimisation criminelle y sont présentés. Chacun des graphiques est accompagné d'un court texte explicatif. Vous y trouverez également *Un profil de la justice pour les jeunes au Canada 1998*.

Cette publication présente des données sur la criminalité juvénile, depuis le moment où le jeune contrevenant commet le crime jusqu'à l'instant où la sentence est prononcée. Y figurent, entre autres, des données sur les taux de criminalité, les caractéristiques des jeunes contrevenants et leurs victimes, les services correctionnels pour les jeunes et les récidivistes. On y traite aussi de divers facteurs qui peuvent influer sur le taux de criminalité juvénile.

Pour accéder à ces documents, choisissez dans la table des matières d'E-STAT l'onglet «*Articles*», puis «*Justice*» sous la rubrique «*La nation*». Par la suite regardez sous «*Autre*».

Vous trouverez la base de données E-STAT dans la page Web de la Bibliothèque Champlain en choisissant l'option «Ressources électroniques» suivie de «Bases de données de A-Z» à l'adresse http://www.umoncton.ca/champ.

Il est possible pour le corps professoral et les étudiants et étudiantes d'avoir accès à E-STAT de la maison.

Pour en connaître davantage, vous êtes priés de communiquer avec le Service de la référence de la Bibliothèque au numéro 858-4012.

Tournoi scolaire de hockey féminin

Dix écoles participent à la 3e édition du Tournoi scolaire de hockey féminin de l'Université de Moncton qui commence demain pour se poursuivre jusqu'à dimanche à l'aréna J.-Louis-Lévesque. La finale sera présentée dimanche à 15 heures.

Les équipes sont regroupées en deux divisions. Les formations de Louis-J.-Robichaud de Shédiac, Népisiguit de Bathurst, Aux-Quatre-Vents de Dalhousie, Miramichi Valley High de Miramichi et Marie-Esther de Shippagan se retrouvent dans la division «*Bleue*». Les écoles Clément-Cormier de Bouctouche, Louis-Mailloux de Caraquet, Mathieu-Martin de Dieppe, Hampton High et W.-A.-Losier de Tracadie- Sheila, seront regroupées dans la division «*Or*».

VIDÉOCASSETTES SUR L'ARCHÉOLOGIE *- Le Consul général de France à Moncton et Halifax, Michel Freymüth, a remis une collection de 17 vidéocassettes portant sur l'archéologie au bibliothécaire en chef de l'Université de Moncton. La projection du film «L'École biblique et archéologique de Jérusalem» a suivi la courte cérémonie de présentation. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Truong Vo-Van, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; Pierre Marin Boucher, professeur à la Faculté des arts et des sciences sociales; Pierre Lafrance, bibliothécaire en chef à la Bibliothèque Champlain; Jean-Baptiste Humbert, archéologue à l'École biblique et archéologique de Jérusalem; et le consul général Michel Freymüth.*

Conférence de la FESR

La communauté universitaire est invitée à proposer des candidatures et des nominations pour la sixième Conférence de la FESR, qui aura lieu le mercredi 29 janvier à 15 heures dans le cadre des Journées des études supérieures et de la recherche.

La Conférence de la FESR a comme objectif d'assurer un rayonnement des activités de RDC à l'U de M avec la présentation d'une conférence d'intérêt général sur les travaux d'un membre du corps professoral.

Les dossiers de candidature ou de nomination doivent être reçus au plus tard le 6 janvier à la FESR, et devront comprendre le titre et un résumé de la conférence et le dossier de renseignements personnels de la FESR ou un curriculum vitae du professeur ou de la professeure.

La candidature retenue sera annoncée au plus tard le 10 janvier. Une subvention de 500 $ sera accordée à la personne choisie pour l'aide à la diffusion de ses travaux de recherche.

Quatuor Arthur-LeBlanc : une tournée qui suscite les éloges de la presse partout au pays

La tournée canadienne du Quatuor Arthur-LeBlanc, en résidence à l'Université de Moncton, et du pianiste montréalais de renom Dang Thai Son a suscité l'intérêt de la presse de partout au pays tout comme des auditeurs.

Amorcée à Moncton lors du Festival de musique classique à la mi-novembre, la tournée dans les principales villes canadiennes s'est terminée le 5 décembre avec un concert donné à Dalhousie dans le cadre des Jeunesses musicales du Canada et enregistré par la Société Radio-Canada.

Les membres du Quatuor ont également donné des classes de maître de musique de chambre à l'Université de Colombie-Britannique, invités par Andrew Dawes, ancien premier violon du Quatuor Orford, et à l'Université de l'Alberta, à Edmonton. Lors de chaque concert, un membre rappelait que le Quatuor était en résidence à l'Université de Moncton et qui était Arthur LeBlanc. Le *Quatuor*, de Debussy, et le *Quintette pour piano*, de Franck, étaient les deux principales œuvres du programme.

En Colombie-Britannique, le critique du Times de Victoria a parlé «d'une prestation sublime du seul quatuor à cordes de Debussy» en ajoutant que «son exécution captivante et très fidèle à l'esprit de l'œuvre aurait dû être précédée d'un avertissement public : les exécutions de cette qualité peuvent mener à la dépendance, même chez les auditeurs qui l'entendent pour la première fois.»

N'étant pas en reste, le critique de musique du Globe and Mail n'a pas hésité à affirmer au sujet du *Quintette* de Franck : « ... servie avec l'élégance et le panache du piano de Son, l'œuvre fut une merveille, étourdissante, quoique splendide. Si Son et le Quatuor Arthur-LeBlanc la gravent sur disque, ce qu'ils doivent faire absolument, je serai sûrement le premier à courir chez le disquaire.»

Charmé tout autant que ses collègues des autres grands quotidiens canadiens, le critique du Ottawa Citizen ne craint pas d'intituler son article «Le Quatuor Arthur-LeBlanc mérite sa renommée» et de préciser, à propos du *Quatuor* de Debussy, que «l'exécution était d'une grande beauté et a montré que le Quatuor Arthur-LeBlanc, s'il devait encore en faire la preuve, est l'un des meilleurs ensembles de musique de chambre du Canada. Et ce n'est pas de la flatterie.»

Dang Thai Son et le Quatuor Arthur-LeBlanc songent à répéter l'expérience puisque la tournée a connu un grand succès. Mais d'autres artistes canadiens se sont aussi montrés intéressés à collaborer avec le Quatuor qui, rappelons-le, participe à l'enregistrement d'un concert de Noël de la Société Radio-Canada le mardi 17 décembre avec la chorale Beauséjour, Roger Lord, Monica Lang, Michel Deschênes, Colette McLaughlin, Sally Wright et la danseuse Manon Melanson.

Renseignements : 858-4041.

LEUR PARTICIPATION AU CONSEIL EST SOULIGNÉE *- L'Université de Moncton a tenu à remercier lors d'une réception les membres du Conseil des gouverneurs qui ont terminé leur mandat au cours de l'année. La photo nous fait voir, de gauche à droite, assis : Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier; Roméo LeBlanc, chancelier; et Dennis Savoie, président du Conseil; debout, les ex-gouverneurs Rino Castonguay, diplômé du campus d'Edmundston; Yannick Pagé, de Montréal; Thérèse Landry-Martin, diplômée du campus de Moncton; Raphaël Moore, étudiant du campus de Moncton; et Roger Gervais, vice-recteur du campus d'Edmundston, dont le mandat prend fin ce mois-ci. Absences : Jean-Paul Arsenault, de l'Ile-du-Prince-Édouard; Sabrina Duguay, étudiante du campus de Shippagan; et Nicholas Landry, professeur du campus de Shippagan.*

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué à titre gracieux à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16h30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Service.des.communications@umoncton.ca

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin
Ghislaine Arsenault, agente des communications
Carole Landry, agente des communications

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172

Imprimé sur du papier recyclé.